

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

Téléphone : 418 643-7447

(sans frais) : 1 800 463-4732

Télécopieur : 418 643-9474

Courriel : communication@bape.gouv.qc.ca**Uranium :
Opinion-mémoire**

de Marc Fafard

23 rue de la Baie d'Ungava

Moisie, G0G 2B0

- Premièrement, je veux féliciter le gouvernement pour sa démarche d'octroyer un mandat d'un an au BAPE sur la filière uranifère, ces audiences ont permis d'arrêter les travaux miniers de l'uranium tout en laissant la porte ouverte à l'industrie le temps de débats.

Débats, il faut le souligner qui furent de très bons niveaux pour ce qui est de l'uranium et même au sens large des lois et réglementations québécoises sur les mines et l'environnement, ce fut un débat instructif pour la commission et certains mordus ou intéressés.

Peut-être, un peu plus, aurait pu être fait pour diffuser le processus et informer les Québécois que cela avait lieu, mais le BAPE étant ce qu'il est voilà.

Après toutes ces heures et montagnes d'informations théoriques sur tout les aspects pertinents aux mines, du social à l'économie en passant par la nourriture et la santé, je crois que votre rapport devrait conclure que les mines d'uranium sont très complexes et impliquent des contaminants radio-actifs qui semblent nécessiter une panoplie de précautions et des connaissances ou d'expertises que le Québec n'a pas et n'y les moyens d'avoir.

- Deuxièmement, les mines d'uranium ne sont pas très rentable pour le Québec et qu'au sens du développement durable la gestion permanente de leurs résidus fait qu'elles n'ont pas la note de passage.

- Troisièmement, au niveau de l'acceptabilité sociale par les communautés d'accueil, les mines d'uranium n'ont pas et n'auront probablement jamais la licence sociale des Premières Nations et des citoyens du Québec.

- Quatrièmement, le côté positif de l'intérêt récent pour l'industrie minière uranifère aura mené à une prise de conscience au fait que notre roche québécoise, innue, innuit, cris, et toutes roches peuvent-être radio-actives. Ceci implique que dorénavant les sites connus doivent être identifiés que les carrières, la villégiature, l'industrie minière, le développement touristique et le développement municipal devront en tenir compte avant tout travaux.

- Cinquièmement, les municipalités qui ont des carrières sur leur territoire devraient connaître la teneur en radio-activité des poussières et des matériaux de construction dans leur ville.

- Sixièmement, que toute nouvelles carrières en région potentiellement radio-actives fassent l'objet d'une certification de très basse teneur en uranium ou en éléments radio-actifs, par exemple, certifier non radio-actif, le granit de la Côte Nord pourrait en retirer un certain atout même sur les différents marchés.

- Septièmement, que les futures mines où les résidus se démontreront radio-actifs, devront faire l'objet d'une gestion appropriée afin de protéger, les gens, l'eau et l'environnement.

- Conclusion: Devant l'ampleur des défis techniques et la complexité de l'exploitation et de la gestion des mines d'uranium versus les gains, les peu de gains possible pour le Québec, je crois que le Gouvernement par l'entremise de son conseil des Ministres et l'Assemblée Nationale doit modifier la loi sur les mines de façon à rendre inexploitable l'uranium du potentiel minier du Québec, afin de tout au moins, simplifier la vie des générations futures.

Que ce dossier serve de leçon au Gouvernement qui doit maintenant réaliser que l'ensemble des Premières Nations du Québec n'en veulent pas et sont ensemble avec tout les Québécois et Québécoises qui sont informés sur cet enjeu que sont les mines d'uranium.

Aucun autre projet n'a obtenu un tel consensus au Québec ni même au Canada, une preuve que les gens ne sont pas contre tout les projets extractifs, mais seulement contre les mauvais, et le rapport du BAPE saura nous confirmer que la filière des mines d'uranium en est une mauvaise pour notre territoire.

Merci, encore une fois merci pour le travail de la commission, en souhaitant que le rapport du BAPE sera concluant dans le sens du bon sens.